

Bulletin municipal









LE MOT DU MAIRE

L'été est là, après un premier semestre difficile, dans le droit fil de 2020.

La crise sanitaire n'en finit pas de faire des ravages parmi les populations, de troubler l'économie mondiale, ainsi que les liens sociaux.

Une éclaircie semble se dessiner, grâce à la vaccination de près de 50% de la population.

Je refuse de me faire l'avocat du diable en parlant de vaccination... évidemment chaque personne conserve sa liberté de choix.

Au moins les enfants et leurs enseignants vont évacuer les contraintes de ces mois difficiles, oublier un peu le masque !

A la mairie aussi les tracasseries de tous ordres ne manquent pas depuis mars 2020. Tout est compliqué avec la mise en application des procédures successives, connues au dernier moment. Les faire respecter est une histoire.

L'individualisme a pris le pas sur l'intérêt général et c'est regrettable, en particulier pour l'exemple donné aux jeunes. Le bien public est précieux pour la vie en collectivité. Si l'on ne respecte pas ce qui est mis à disposition, c'est toute la communauté qui subit l'affront. Nous avons la chance de vivre dans un beau territoire, il est indispensable de le protéger, afin de le transmettre aux générations futures.

Malgré ces soucis récurrents, la municipalité continue les projets afin de répondre aux besoins de la population. L'avenir se prépare chaque jour, avec conviction, sans relâche, et surtout avec beaucoup de passion. Sans cela, le découragement l'emporterait.

Les travaux de voirie rues de la Paix et du Toul Plou ont perturbé l'accès au bourg. C'était inévitable, mais tellement nécessaire, afin de remettre à niveau les réseaux eaux pluviales et eau potable et procéder à l'effacement du réseau électrique et téléphonique.

Le réseau des eaux de pluie sera sous une surveillance particulière pour les prochaines années.

Je suis très inquiet de la situation des zones urbanisées en agglomération.

Sans une prise de conscience des acteurs concernés, nous risquons de connaître des épisodes d'inondations graves. D'ailleurs les contraintes imposées par la loi, en matière d'urbanisme, pourraient être contestées, si des terrains en zone constructible devenaient à risque.

Au nord du bourg, une vraie réflexion sur la reconstruction de talus est absolument nécessaire.

Je sais que le message peut être difficile à entendre, après les arasements réalisés aux travaux connexes. C'était une autre époque, même si c'est encore récent.

Mon souhait est d'éveiller les consciences, prévenir plutôt que constater les dégâts, comme on l'a vécu en juin 2018.

Les travaux réalisés depuis 7 ans par la municipalité, ont permis de recréer une bonne activité commerciale dans le bourg. Aujourd'hui les habitants de Le Guerno ont l'essentiel des services alimentaires, en particulier.

Je tiens à vous rassurer, les finances communales restent maîtrisées et saines.

L'endettement devrait même être en nette baisse, en fin 2021, si nous ne connaissons pas d'imprévu majeur.

La population de Le Guerno a dépassé les 1000 habitants, mais la tendance est au vieillissement, ce qui doit attirer notre attention. Le nombre de naissances est assez loin des débuts des années 2000. La flambée des prix de l'immobilier y est pour une large part.

Il sera important de trouver les bonnes solutions, pour favoriser l'arrivée de jeunes familles, peut-être par le biais du locatif.

Notre devoir est d'anticiper, d'être aussi clairvoyant que possible. Refuser de s'attaquer aux obstacles serait une preuve de faiblesse. Alors, avec toutes les Guernotaises et les Guernotais, les difficultés seront surmontées.

Les associations vont encore vivre un nouvel été sans manifestation. J'encourage tous les bénévoles à rester prêts à repartir, dès que ce sera possible.

Que cette période estivale permette à tous de se ressourcer, de revivre tout simplement.

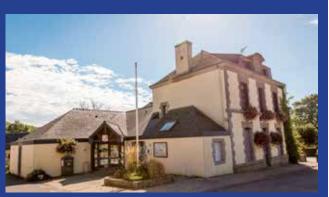
Bel été à toutes et tous.

Profitez de ces bons moments, sans oublier qu'il y aura aussi des personnes qui vivent des situations difficiles.

Le Maire, Gërard Guillotin

Compte Administratif 2020

La séance du 15 Février 2021 du conseil municipal a été principalement consacrée à la présentation des comptes de la commune et à l'approbation du compte de gestion.



Présentation du compte de gestion et approbation du compte administratif 2020 :

Compte de la commune 2020

Le conseil municipal a approuvé le compte de gestion et le compte administratif 2020 budget de la commune suivant :

Section de fonctionnement 2020	
Dépenses	612 332.92 €
Recettes	740 943,07 €
Excédent d'exercice 2020	128 610,15 €
Excédent de fonctionnement "2019" reporté	22 334,39 €
Excédent Global fonctionnement 2020	150 944,54 €

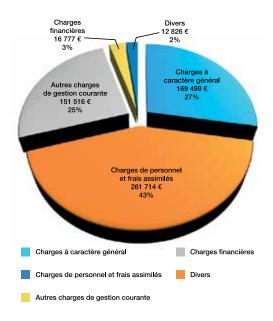
Reste à réaliser en investissement	
Reste à réaliser en dépenses	33 818,57 €
Reste à réaliser en recettes	83 579,05 €
Déficit Global des restes à réaliser	49 760,48 €

Section Investissement 2020	
Dépenses	924 544,03 €
Recettes	984 587,72 €
Excédent d'exercice 2020	60 043,69 €
Déficit d'investissement "2019" reporté	- 183 477,55 €
Déficit Global	- 123 433,86 €

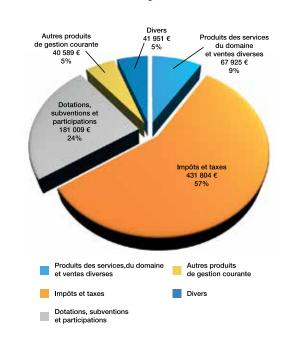
Balance Globale de clôture des 2 sections (Fonctionnement & investissement 2020)	
Excédent global de fonctionnement	150 944,54 €
Déficit global d'investissement	- 73 673,38 €
Excédent global de clôture des 2 sections (Fonctionnement & investissement 2020)	77 271,16 €

Sur le résultat de fonctionnement 2020 une somme de 123 433,86 € est affectée à la section investissement et 27 510,68 € à la section de fonctionnement report à nouveau.

Les Dépenses de fonctionnement



Les Recettes de fonctionnement



Présentation du budget 2021 pour la commune :

Les budgets 2021 de fonctionnement et d'investissement pour la commune ont été validés au conseil municipal du 31 Mars 2021 suivant la répartition et tenant compte des éléments suivants :

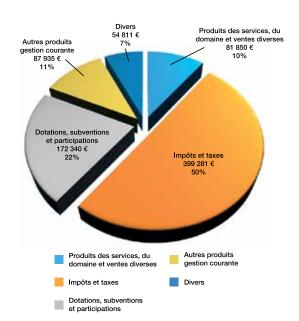
Présentation du compte de gestion et approbation du compte administratif 2020 :

Budget Fonctionnement 2021

Généralités :

Le budget de fonctionnement s'élève à 796 216,75 € contre 763 277,46 € de réalisé en 2020 réparti de la manière suivante :

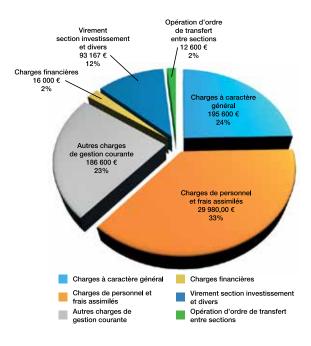
Les Recettes de fonctionnement Budget 2021



Les faits marquants au niveau des recettes de fonctionnement :

- Recettes provenant principalement des :
 - Taxes foncières et d'habitations (291 000 € soit 37 % du budget)
 - Autres impôts et taxes (108 281 € soit 14 % du budget)
 - Dotations et subventions (172 340 € soit 22 % du budget)
- Pour 2021, les Dotations Forfaitaires de l'état sont budgétées à 90 000 € à un niveau stable depuis 2 ans.
- En raison de la sortie de la communauté de commune du Fonds de péréquation ressources intercommunales et communal (FPIC) les recettes de la commune sont impactées avec une perte annuelle de 15 000 € de recettes environ
- Globalement les recettes 2021 sont prévues avec une hausse de 4 % par rapport à 2020.

Les Dépenses de fonctionnement Budget 2021



Les faits marquants au niveau des dépenses de fonctionnement :

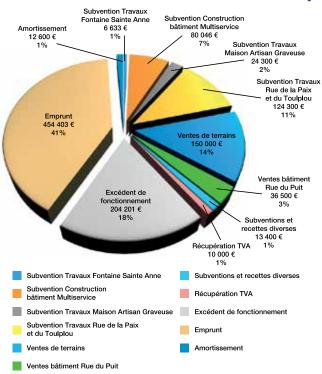
- En 2021 les dépenses de fonctionnement sont prévues en hausse sensible par rapport à 2020.
- Environ 10 % du budget de fonctionnement est reversé à la section investissement.

Budget Investissement 2021

Généralités :

Le budget d'investissement s'élève à 1 116 382,43 € avec un « reste à charge » de la commune de 328 039,52 €

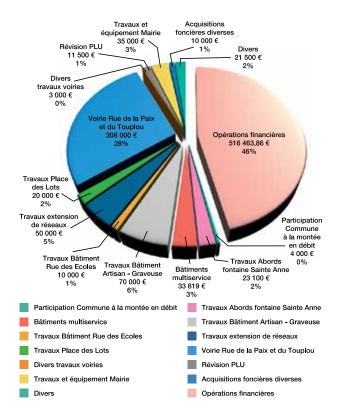
Les Recettes de d'investissements Budget 2021



Les faits marquants au niveau des recettes d'investissements :

- Les principales recettes d'investissements hors emprunt sont les suivantes :
 - Subventions pour un total de 48 679 € soit 22 % du budget
 - Grâce à la vente de terrains et les excédents de fonctionnement l'autofinancement atteint 390 701 € soit 35 % du budget.

Les Dépenses d'investissements 2021



Les faits marquants au niveau des dépenses d'investissement :

- Le principal investissement pour 2021 est le réaménagement de la rue de la paix et du Toulplou avec l'enfouissement des réseaux pour un total de 308 000 €.
- Un certains d'autres investissements budgétisés sont soit déjà réalisé comme l'aménagement des abords de la fontaine Sainte Anne, la maison de la graveuse, le bâtiment multiservice soit en cours.

La capacité de financement de la commune ne permet pas de mener l'ensemble des projets, mais des recherches en financement complémentaires sont en cours pour permettre d'en réaliser le maximum.

Présentation du compte de gestion et approbation du compte administratif 2020 pour le camping

Le conseil municipal a approuvé le compte de gestion et le compte administratif 2020 du camping suivant :

Section Fonctionnement 2020 Camping	
Dépenses	48 065,91 €
Recettes	50 453,74 €
Déficit d'exercice 2020	2 387,83 €
Excédent de fonctionnement "2019" reporté	15 563,61 €
Excédent Global fonctionnement 2020	17 951,44 €

Section Investissement 2020 camping	
Dépenses	724,72 €
Recettes	3 296,15 €
Excédent de l'exercice 2020	2 571,43 €
Excédent d'investissement "2019" reporté	77 317,58 €
Excédent Global	79 889,01 €

Balance Globale de clôture des 2 sections (Fonctionnement & investissement 2020)	
Excédent global de fonctionnement	17 951,44 €
Déficit global d'investissement	79 889,01 €
Excédent global de clôture des 2 sections (Fonctionnement & investissement 2020)	97 840,45 €

Sur le résultat de fonctionnement 2020 une somme de 17 951,44 € est affectée à la section de fonctionnement report à nouveau.

Présentation du budget 2021 pour le camping

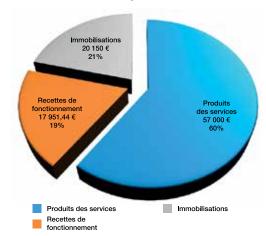
Les budgets 2021 de fonctionnement et d'investissement pour le camping ont été validés suivant la répartition et tenant compte des éléments suivants :

Budget 2021 camping

Généralités :

Le budget de fonctionnement du camping 2021 s'élève à 95 101,44 € contre un budget de 66 017,35 € réalisé en 2020 et le budget d'investissement est de 400 150,00 €.

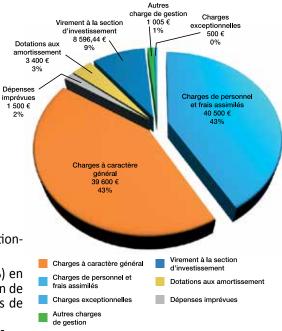
Les Recettes de fonctionnement



Les faits marquants au niveau des recettes et dépenses de fonctionnement du camping

- Les recettes du camping ont baissé de 14 231 € en 2020 (-18%) en raison de la fermeture une bonne partie de l'année 2020 en raison de la situation sanitaire. Malgré cela la saison « estivale » a permis de limité les pertes.
- Pour l'année 2021 nous avons prévus une hausse de 6 000 € des produits des services soit un peu au-dessous de l'année 2019.

Les Dépenses de fonctionnement



Le projet est en cours d'élaboration en ce moment ainsi que des recherches de financement.

Présentation du compte de gestion et approbation du compte administratif 2020 pour le lotissement « le pré aux chevaux »

Le conseil municipal a approuvé le compte de gestion et le compte administratif 2020 du budget lotissement « pré aux chevaux » suivant :

Section Fonctionnement 2020 Lotissement	
Dépenses	253 275,18 €
Recettes	356 641,00 €
Déficit d'exercice 2020	103 365,82 €
Excédent de fonctionnement "2019" reporté	- 0,29 €
Excédent Global fonctionnement 2020	103 365,53 €

Section Investissement 2020 Lotissement	
Dépenses	157 752,46 €
Recettes	165 464,52 €
Excédent de l'exercice 2020	7 712,06 €
Déficit d'investissement "2019" reporté	- 161 964,52 €
Déficit Global	- 154 252,46 €

Balance Globale de clôture des 2 sections (Fonctionnement & investissement 2020)	
Excédent global de fonctionnement	103 365,53 €
Déficit global d'investissement	- 154 252,46 €
Déficit global de clôture des 2 sections (Fonctionnement & investissement 2020)	- 50 886,93 €

Sur le résultat de fonctionnement 2020 une somme de 103 365,53 € est affectée à la section d'investissement.

Présentation du budget 2021 pour le lotissement « le pré aux chevaux »

Les budgets 2021 de fonctionnement et d'investissement pour le lotissement « le pré aux chevaux » ont été validés suivant la répartition et tenant compte des éléments suivants :

Section Fonctionnement 2021	Lotissement
Dépenses	297 365,33 €
Recettes	297 365,33 €

Section Investissement 2021 lotissement	
Dépenses	160 252,46 €
Recettes	160 252,46 €

Vote des taux d'imposition 2021

Le conseil municipal a décidé de maintenir les taux d'imposition 2021 soit :

Taxe d'habitation: 15.54 %
Foncier bâti: 17.92 %
Foncier non bâti: 52.64 %

Mur de soutenement de la Fontaine Sainte Anne

La fontaine a retrouvé son apparence d'antan avec la finition en pierre du mur de soutènement réalisé en pierre par l'entreprise Sébastien RAULO.

Des garde-corps ont été également mis en place pour plus de sécurité

Reste à faire la jonction sur la route entre l'enrobé existant et le béton du mur qui sera réalisé au plus tôt.



Travaux de l'ancienne cantine

L'ancienne cantine, située 5 rue des Ecoles, est en réfection pour la future installation du salon de coiffure.

Une fenêtre côté rue a été réalisée par l'entreprise de maçonnerie Sébastien RAULO.

L'aménagement intérieur est fait par l'entreprise DC Energie et Alain PENHOËT, agent des services techniques communaux.

Ces travaux sont aujourd'hui terminés.





Travaux Maison Artisan Graveur

Les travaux pour le réaménagement de la maison situé 2, rue des hospitaliers (près de la crêperie) ont été terminés comme prévu fin Avril 2021. Le professionnalisme des entreprises interve-

nant sur le chantier a permis de livrer à M^{me} BA-SECQ son outil de travail dans de très bonnes conditions.

En cours de travaux, des modifications de prestations ont permis de limiter le coût des travaux à 53 900 € TTC au lieu des 61 600 € TTC prévus lors de la signature des marchés.

Le loyer de cet « atelier-expo » a été fixé par le conseil municipal à 300 € mensuels.

Depuis quelques semaines, M^{me} BASECQ vous invite à découvrir son travail d'artiste graveuse sur cuivre dans ce local. Vous pouvez également le découvrir sur le site internet à l'adresse suivante www.atelier-cól.com

Tanto <u>www.aconor.com</u>	
Liste des entreprises	
Lots	Liste des entreprises intervenues sur le chantier
Démolition Toiture Charpente - Couverture	GILLARD JérômeSARL ELVEN
Solivage	SAS GUERIZEC Johann PEAULE
Cloisons & Menuiserie	MEN-PLAC LE GUERNO
Garde corps métallique	BCS MARZAN
Sols	Arena VANNES
Peintures	LE PAGE Jérémy LE GUERNO
Plomberie	SAS LE MENACH PEAULE
Electricité	DC Energie MUZILLAC

Travaux rue de Toulplou et rue de la Paix

Le chantier de réfection des eaux (potables, usées, pluviales) ainsi que l'enfouissement des réseaux (électriques et de communication) avancent avec tous les désagréments que cela implique aux uns et aux autres, mais ils étaient indispensables pour la sécurité de tous.

En effet, les canalisations d'eau potable étaient endommagées et le réseau électrique présentait des cas de non-conformité.

Les entreprises qui réalisent ces travaux sont les suivantes :

SBCEA, mandaté par le SIAEP (eau potable, changement et mise en place de nouveaux compteurs)

MORBIHAN ENERGIES a mandaté la SA-DER (rénovation réseaux électriques, mise en place candélabres)

LEMEE TP (réfection chaussées et trottoirs, pose de pavés, mise en place béton, enrobé, etc ...)

Tout ceci avance trop lentement diront certains

et c'est compréhensible, mais la fourniture de matière première n'est pas aisée après l'arrêt quasi total des productions dû au Covid19.

La reprise a montré que les approvisionnements étaient délicats et l'attente serait plus longue.

Le déroulement initial est donc perturbé par tous ces aléas, les entreprises font de leur mieux, les élus suivent le chantier de près avec des réunions tous les mardis et des visites journalières.

Le SIAEP est également de la partie avec GEO BRETAGNE SUD qui gère le déroulement.

Ce chantier devait se terminer début juillet. Il sera allongé d'une, voire deux semaines avec pour principale raison la livraison matériaux.

Un parking est réaménagé derrière le bâtiment HLM « Résidence Hélléan ».

La commune demande encore un peu de patience aux habitants de façon à profiter de cette rue nouvellement refaite.









Travaux de refonte des enrobés de la commune

La municipalité a fait procéder par l'entreprise CHARRIER à des travaux de colmatage de trous et d'aménagement des bas-côtés d'un grand nombre de voies communales :

- Rue du Clos d'Olive
- VC 201 rte de Branféré
- VC 201 carrefour direction bois de Penher
- Kerdhun
- D1 Mordan
- Le Bois Verger
- Bouléno
- Kerdrel
- Kerouar
- Résidence du Moulin rue du 19 mars 1962
- Rue du stade (non terminé)
- Le moulin de Closne
- La Lande
- Impasse Borg Nehué, rue du Toulplou
- Route de Kergouar
- Rue de la Pompe
- Place de l'église
- Route de Glescouët
- Route du Maguéro

Nous en avons sûrement omis et essaierons de palier à ce manque le plus rapidement possible.

Lotissement « Le prè aux chevaux »

Le lotissement « pré aux chevaux « avance au rythme des ventes de terrains et des signatures chez le notaire.

Tous les lots sont vendus et les maisons se construisent petit à petit.

Les voiries seront faites une fois les chantiers des maisons terminés et le quartier n'en sera que plus accueillant!

Rénovation des appartements à l'étage de la Mairie

Les deux appartements situés au-dessus de la mairie ont été rénovés par des bénévoles.

Au 1^{er} étage, une cuisine avec meubles de rangement et plaque à induction a été installée pour faciliter l'installation des locataires. Les radiateurs ont été remplacés.

Au 2^{ème}, il y avait plus de travaux à entreprendre (peinture, boiseries, électricité, chauffage, démontage et peinture de tous les volets, mise en place de meubles de cuisine).

Ces 2 logements sont actuellement occupés.

La mairie remercie toutes les personnes ayant contribué à ces rénovations.





Travaux d'aménagement des locaux techniques

Dans le but de réorganiser le rangement et optimiser la sécurité du travail des agents communaux, des travaux d'aménagements des locaux sont prévus et seront effectués petit à petit dans l'année 2021 et 2022 :

- Fermeture des bâtiments extérieurs avec porte d'accès sur l'extérieur
- Extension de la toiture pour protection des matériaux
- Sécurisation électrique (locaux, serre)
- Mise en place de dalles extérieures pour stockage dit «au sec «
- Effacement du triphasé et passage en monophasé (même puissance mais plus rationnel pour l'utilisation)

Le grillage extérieur coté lotissement Saint-Michel sera remplacé (souvent détérioré par des personnes mal intentionnées)





Campagne de piègeage de ragondins

Cette année, la campagne de piégeage s'est déroulée du 26 Mars au 3 Mai.

L'année dernière, elle n'a pu avoir lieu en raison de la pandémie. Ceci explique le nombre de prises en 2021 : au total, ce sont 142 ragondins qui ont été capturés dont 93 sur la période de prise intensive.

Ce chiffre montre bien la nécessité de cette campagne, sans laquelle le nombre de ces animaux exploserait!

Merci aux promeneurs de respecter la pose des cages.

Et merci aux piégeurs pour leur aide : Pascal RE-NOU, Gilles FERGAND, Guillaume LOLICART, Cyril JEHANNO, André LOLICART, Henri HIL-LAIREAU, Robert LUCAS et Christian JUHEL.

Passerelles en bois de la zone des lots

Une grande partie des planches détériorées des passerelles de la zone des Lots ont été remplacées.

Il reste encore des endroits à refaire, la commune doit aller chercher ce bois à Camors, les matériaux sont fournis par le département.



Camping municipal

L'entrée du camping municipal s'est refaite une beauté sous l'impulsion d'élus municipaux. La réalisation est moderne et très réussie, tout ceci pour encore mieux accueillir les estivants de cet été.

Des projets d'aménagements, voire d'extension du camping, sont en discussion pour une adaptation optimale et réglementaire afin de recevoir les colonies en juillet août d'une part, et les estivants d'autre part sans gêne réciproque.

Les sanitaires actuels seront mis aux normes et des travaux plus importants seront faits pour 2022. Ils datent de 1977.

Une nouvelle saison touristique démarre. Au camping, c'est toujours Sandrine DOUSSET qui assure l'accueil des vacanciers et des centres de loisirs, ainsi que l'entretien des chalets et des sanitaires.

Elle est secondée par Patricia DAVID pendant tout l'été.



Aire de camping-cars

La commune a mis en place il y a quelques années une aire de camping-cars pour permettre aux vacanciers de passage de trouver un moment de repos à le Guerno.

Améliorée d'année en année, elle amène aux estivants de plus en plus de satisfaction, et cette saison ils bénéficient d'encore plus de services de proximité et de qualité proposés par tous nos commerçants!

Les camping-caristes se montrent reconnaissants envers cet accueil et nous le font savoir.





Convention entre le parc de Branfèré et la commune

Comme les années précédentes, une convention a été signée entre la Mairie et le parc animalier de Branféré.

Les termes de l'accord restent les mêmes. Ceuxci moyennant une participation financière de la commune de L e Guerno auprès du Parc, ce dernier accorde :

- Aux résidents de Le Guerno une réduction de 50% sur le tarif de la carte d'abonnement à l'année.
- Des remises de 10 % sur les articles de la boutique souvenir (hors librairie et produits du commerce équitable).
- L'application de tarifs réduits aux

- personnes accompagnants les titulaires de cartes.
- L'accès gratuit au parc du CCAS de Le Guerno pour les habitants de plus de 65 ans pour toute réservation au restaurant de Branféré dans le cadre d'une sortie de groupe.
- L'accès gratuit aux élèves de l'école et aux enfants des « ateliers du Mercredi » de Le Guerno.

Vous pouvez retirer vos cartes à la Mairie, en sachant qu'il n'y a pas de date limite pour prendre sa carte d'abonnement au parc.

Epicerie: Création d'une dalle

Une dalle a été posée en fond de pelouse entre l'épicerie et la boulangerie pour permettre un stockage de bouteilles de gaz sécurisé.

Cet espace sera géré par Pascal et Isabelle de l'épicerie qui nous feront savoir bientôt la date de mise en service.

Une idée des épiciers afin de mieux servir les Guernotais et accessoirement les camping-caristes qui n'auront plus de longs déplacements à faire pour se fournir en bouteilles.



les terrasses

Depuis le début des travaux de la « maison de la graveuse », comme nous avons l'habitude de la nommer, la rue des Hospitaliers est fermée à la circulation pour des raisons de sécurité.

Le mobilier de terrasse de la Gargouille et de l'Embuscade est installé depuis la levée des restrictions sanitaires du 19 Mai 2021, redonnant de la vie au cœur de bourg.

Elles seront en place jusqu'au 4 Octobre 2021, permettant ainsi d'accéder en toute sécurité au bar l'Embuscade, à la crêperie « la Gargouille », à l'atelier C6L, et à l'atelier partagé de sculpture sur bois et de créations en verre.

Nous souhaitons aux commerces du bourg une très belle saison 2021 sous le soleil!



le marché estival

Le temps de se balader dans le cœur de bourg de Le Guerno est revenu avec la fin de la pan-

démie, le retour des beaux jours et le marché estival organisé par l'équipe municipale!

Il a lieu comme chaque saison tous les mardis de juillet et août de 17h à 21h autour de l'église.

N'hésitez pas à venir apprécier l'ambiance si particulière du marché, et venir découvrir les divers étals (produits locaux, plats asiatiques, américains, salaison, fromages, tapenades, ... artisanat d'art).



Cette année, le Conseil Municipal a décidé de demander un droit de place de 1€ par mètre linéaire aux déballeurs, un tarif attractif afin d'attirer plus d'artisans, et de rendre le centre du village encore plus vivant!

Ateliers du mercredi

Et voilà, la fin de l'année scolaire est arrivée!

Aux Ateliers du Mercredi, nous avons découpé, collé, dessiné, exprimé notre créativité avec des activités manuelles individuelles et collectives.

Nous nous sommes également défoulés en extérieur : foot, marcher pieds nus sur un parcours, pétanque, ...

Pour clôturer l'année, nous sommes allés nous ballader à Branféré. Nous avons pris plaisir à sauter dans le parcabout, à s'amuser tous ensemble.

Nous vous souhaitons de belles vacances, l'occasion de profiter en famille !









Multisports

En raison de la pandémie, l'année de multisports pour les petits Guernotais de 4 à 10 ans a été très perturbée. L'année à peine commencée a dû être interrompue jusqu'à la fin mai 2021. Les activités ont repris pour seulement quelques séances avant la fin de l'année.

Les enfants apprécient de se retrouver en dehors de l'école pour se défouler et s'initier au sport sous forme de jeux (loup sur ligne, citadelle, « poule renard vipère », microbe, ...)

2 groupes étaient constitués de la manière suivante :

- 8 enfants de 4 et 5 ans le lundi soir de 17h30 à 18h30
- 19 enfants de 6 à 10 ans le mardi soir aux mêmes horaires

Les inscriptions pour l'année 2021-2022 seront possibles pour les enfants scolarisés à l'école Sainte-Anne par le biais du dossier d'inscription « cantine/garderie » qui sera adressé par courrier cet été.

Il est également possible de retirer un dossier directement à la mairie de Le Guerno, ou en faire la

demande à <u>mairie.leguerno@wanadoo.fr</u>
Les tarifs pour la rentrée de septembre seront votés lors de la prochaine réunion du Conseil municipal prévue courant juillet

Pour rappel, les tarifs l'année passée étaient les suivants :

- 60 € pour les enfants de la Commune de LE GUERNO soit 1,66 € la séance.
- 66 € pour les enfants extérieurs à LE GUERNO, soit 1,83 € la séance

le centre communal d'action sociale

Vous pouvez vous adresser au CCAS en toute confidentialité pour une aide du Fonds Solidarité Logement pour des difficultés ponctuelle dans le règlement des impayés de loyers, de factures d'énergie, pour une aide dans vos démarches administratives, pour vous diriger au mieux vers les organismes compétents, pour une aide à rédiger les courriers ou remplir des dossiers, pour une écoute attentive et efficace dans le but d'essayer de trouver des solutions adaptées à vos difficultés.

Les fortes chaleurs sont des occasions supplémentaires de renforcer les liens sociaux. En effets, soyons attentif à l'égard des personnes vulnérables.

N'hésitez pas à nous indiquer le nom des personnes isolées.

Incivilités

Je crois qu'il est nécessaire de prendre conscience des risques que courent les adoles-cents en particulier, avec la pratique dangereuse du « Wheeling » (roues arrière en vélo ou moto). Le danger concerne les pratiquants, mais aussi les usagers de l'espace public.

Cette technique qui fait fureur chez les jeunes, n'est pas sans danger, pire encore en moto. Elle est interdite sur l'espace public et le jour où un

accident se produira, les ados et leurs familles ne trouveront pas beaucoup de soutien. A eux d'en prendre conscience.

Ces comportements à risques concernent également les excès de vitesse en agglomération.

> Le Maire, Gérard GUILLOTIN

Sortie à Brocéliande

Vendredi 04 juin, les élèves de maternelle et CP ont passé la journée à PAIMPONT. La journée s'est déroulée autour de 3 ateliers :

- une promenade en calèche autour de Paimpont avec un arrêt pour découvrir l'arbre magique dans lequel les enfants ont pu entrer!
- un atelier «les mains dans la terre» où chacun a créé une chouette en argile ;
- une balade en forêt avec un korrigan qui leur a conté quelques histoires et légendes.

Ils ont ainsi profité d'un cadre agréable de promenade et sont entrés.

Découverte ludique du végétal avec les CM

Durant trois après-midis du mois de mai, nous sommes allés à l'école Nicolas Hulot à la rencontre d'Élodie qui nous a fait découvrir le rôle des végétaux sous forme de jeux.

Lors de la 1ère séance, nous avons travaillé sur les cinq sens et nous avons du chercher des végétaux en rapport avec un des sens : le toucher, la vue, l'odorat, le goût et l'ouïe. Cette activité était amusante, instructive, intéressante. Lors de cette activité, nous avons découvert des végétaux : le nombril de Vénus, les pissenlits, la menthe, la ciboulette, les orties, la lavande...

Lors de la 2^{ème} séance, nous nous sommes répartis en ateliers : brainstorming sur les végétaux, quelques définitions sur les végétaux, morphologie, les plantes utiles.

Lors de le 3ème séance, nous étions séparés en deux groupes : un premier découvrait un parcours sensoriel que nous avons parcouru les yeux bandés et pieds nus afin de laisser libre cours à notre imagination. Et la 2ème activité consistait à mettre la main dans un pot sans savoir quel était son contenu et deviner les noms des végétaux :le kim toucher.

Pour conclure nous avons joué en apprenant, Élodie était trop gentille, nous nous sommes bien amusés en découvrant la nature !

Les végétaux sont très importants dans notre quotidien et il faut respecter la nature, la préserver et en prendre soin !

Intervention de deux jeunes agriculteurs le mardi 15 juin CE-CM

Le mardi 15 juin après-midi, deux jeunes agriculteurs: Augustin et Kilian (qui est un ancien élève de l'école) sont venus nous parler de leur métier d'agriculteur. Cet échange très enrichissant nous a permis d'apprendre plusieurs choses : il existe plusieurs races de vaches : la Prim Holstein qui est la plus présente chez nous, il y a aussi la Normande, la Brune, la Limousine, l'Abondance, la Salers, la Pie Rouge...en fonction des régions.

Les vaches mangent du foin (de l'herbe séchée), de l'herbe, du maïs, de l'aliment...

Ils nous ont parlé des veaux qui permettent aux vaches d'avoir du lait, de la traite matin et soir sept jours sur sept.

Nous avons appris les bienfaits du lait, à quoi il sert : il nous donne de l'énergie et il est bon pour notre santé.

Dans sa carrière la vache peut avoir au maximum 10 veaux.

Lors de sa naissance, la vache s'isole et le veau sort d'abord avec ses pattes avant et sa tête : après sa naissance, il peut marcher au bout de 30 minutes.

Pour savoir si une vache a un veau, on fait appel à l'inséminateur qui regardera avec son échographe. Les vaches ont 4 estomacs.

Cette intervention était instructive et nous avons appris des informations importantes comme le trajet du lait.

Et pour terminer nous avons bu une brique de lait aromatisé!



Concours du Souvenir Français

Début juin, les élèves de CM de l'école Sainte-Anne ont reçu la visite du comité du Souvenir Français de Muzillac-La Roche Bernard-Allaire pour la remise de prix.

L'année dernière, les CM avaient participé pour la 7ème fois consécutive au concours du Souvenir français sur la Première Guerre Mondiale avec pour objectif de travailler sur le sujet suivant : « Le rôle des femmes dans la guerre ». En raison du contexte sanitaire, la remise du travail des enfants avait été reportée en avril 2021 et les élèves de cette année ont également travaillé sur ce thème.



Ils ont reçu de magnifiques livres pour les récompenser de leur travail sans oublier un petit drapeau et un petit livret pour chacun. Le comité du Souvenir Français a rappelé ses différentes fonctions autour du devoir de mémoire. L'échange entre le comité et les enfants a été très constructif et les prises de paroles ont été nombreuses.

Le vendredi 2 juillet, une autre remise de prix aura lieu à Vannes au Palais des Arts.

L'école s'inscrira à l'automne prochain pour participer pour la 8ème fois au concours du Souvenir Français dont le sujet n'est pas encore connu.

<u>La</u> bibliothèque municipale

Ça y est, l'été est revenu. Nous pouvons constater un renouveau dans nos vies quotidiennes, une reprise en douceur de nos habitudes...

C'est le moment de prendre peut-être un peu plus de temps pour se divertir, se reposer, bouquiner... Ça tombe bien, la bibliothèque de LE GUERNO a fait le plein de nouveautés adultes et jeunesse... romans, biographies, policiers, documentaires, vous avez le choix...

Venez découvrir et emprunter les derniers ouvrages parus ces derniers mois en librairie... l'adhésion à la bibliothèque ne coûte que 6 euros par famille et par an, même pas le prix d'un livre pour enfant, il ne faut plus hésiter à venir nous rendre visite...

Pour rappel, les horaires d'ouverture passent à l'heure d'été : ouverture uniquement le samedi matin de 10h à 12h.

Peut-être organiserons-nous une permanence le mardi soir en même temps que le marché dans le bourg. Plus de précisions à venir sur la porte d'entrée de la bibliothèque et en mairie...

Petit retour en arrière, depuis début avril, nous avons pu recevoir de nouveau les enfants de l'école de la

commune, maternelles et primaires. Cela a été un grand bonheur de les retrouver le jeudi matin avec l'accueil organisé par Yvonne RIO pour les plus petits et le vendredi après-midi pour les primaires avec 3 nouveaux bénévoles, parents de l'école, Cathy et Patrice AMALFITANO et Catherine LAN-

Merci beaucoup à eux pour leur investissement.

Un merci adressé également à Valérie HUGONIE qui a arrêté les permanences mi-mai pour ses 3 années passées au sein de l'équipe.

Enfin, merci à Marie-France MÉDARD qui rejoint l'équipe à partir de septembre prochain.

Nous restons toujours à la recherche de bénévoles, n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez rejoindre l'équipe»

L'équipe des bénévoles de la bibliothèque

Concours des maisons fleuries 2021

C'est avec plaisir que nous avons repris cette année le concours des Maisons Fleuries.



Comme chaque année, un jury composé d'habitants de Péaule, Noyal-Muzillac et Arzal, s'est réuni pour « évaluer » le fleurissement des maisons inscrites au concours à Le Guerno.

Alain RIO, qui s'occupe de l'organisation de ce concours depuis 25 ans, a décidé de passer le relais. Nous le remercions pour son investissement depuis toutes ces années, dans l'organisation de ce concours important pour la commune, labellisée 4 fleurs en 2019

C'est Chantal HUMBERT, conseillère municipale, qui « reprend le flambeau ». Cette année, elle était accompagnée d'Odile ORJUBIN pour guider les membres du jury dans leur visite des maisons inscrites au concours le mercredi matin 23 juin dernier.

Cette année, 17 façades et jardins ont été évalués. Nous remercions vivement les personnes qui se

sont inscrites et qui ont œuvré pour rendre notre commune plus belle!

Voici les résultats du concours

MAISONS AVEC JARDIN PAYSAGER

 $1^{\rm er}$ prix : $M^{\rm me}$ RIO Odile – 2, rue du Stade $2^{\rm nd}$ prix : M. & $M^{\rm me}$ Marc POPLIMONT – Saudien $3^{\rm ème}$ prix : M. & $M^{\rm me}$ Jean-Daniel CAVALLES – Le Mordan

Puis:

M. & M^{me} Stéphane ELIN – Imp. des Charmes

MAISONS AVEC JARDIN DE FLEURS

 $1^{\rm er}$ prix ex aequo : $M^{\rm me}$ Eliane CHAUVIN – 1, rue Saint-Michel $1^{\rm er}$ prix ex aequo : M. & $M^{\rm me}$ Alain GUERIZEC – 8, rue de la Mairie $2^{\rm nd}$ prix : $M^{\rm me}$ Monique PETITHOMME - 4, rue des Tilleuls 3ème prix : M^{me} Maryvonne SIMON – 1, rue de l'Océan

Et par ordre alphabétique :

M. Henri AUFFRAY - 6, Kerdrel

M. Christian JUHEL – 5, Imp. du Borg Nehué M. & M^{me} Daniel LE NEVE – 1, rue de l'Océan

M. & M^{me} Roger OLIVIER – 3, rue de la Mairie

FACADES

 $1^{\rm er}$ Prix : M. Raymond CHEVALIER – 7, rue des Oiseaux $2^{\rm ème}$ Prix: M. & $M^{\rm me}$ Pascal RENOU – 1, le Toulplou $3^{\rm ème}$ Prix : M. & $M^{\rm me}$ Albert RAULO – Kerouar

DÉCOR SUR VOIE PUBLIQUE

1^{er} Prix : M. & M^{me} Philippe FOURNIER – 11, rue des Hospitaliers

COMMERCES

1er Prix: LE BRASSIN BELGE – 2, rue de la Paix



M^{me} RIO Odile – 2, rue du Stade



M^{me} Eliane CHAUVIN – 1, rue Saint-Michel



M. & M^{me} Alain GUERIZEC – 8, rue de la Mairie



M. Raymond CHEVALIER - 7, rue des Oiseaux

LA VIE SOCIALE



LE BRASSIN BELGE - 2, rue de la Paix

M. & M^{me} Philippe FOURNIER – 11, rue des Hospitaliers

Ils seront récompensés lors d'une cérémonie prévue à l'automne prochain à la salle polyvalente.

Nous remercions Gilbert LE MASLE, Jean-Daniel CAVAILLES, Claudine GUERIZEC, Mireille GAILLET et Alain RIO pour avoir fait partie des jurys du concours des maisons fleuries des communes de Noyal-Muzillac, Arzal et Péaule.

Fête du quartier Saint-Michel

L'année dernière, nous avons été privés de fête des voisins au quartier Saint-Michel. Cette année, nous espérons bien nous rattraper!

Si les conditions sanitaires le permettent, la fête des voisins aura lieu le samedi 28 Août 2021, l'occasion de se retrouver autour d'un verre et d'un pique nique en toute convivialité et simplicité. Rendez-vous vers 12h30 comme d'habitude sur l'aire de jeux de la résidence pour un apéritif. Prévoyez votre pique-nique pour le midi et le soir.

Bonne vacances à tous, et à très vite!

Opération argent de poche

Pour la deuxième année consécutive, la municipalité a mis en place pour l'été le dispositif « Argent de Poche ». Il s'agit de proposer aux jeunes de la commune qui souhaitent travailler et gagner un peu d'argent d'intégrer les équipes municipales pendant une semaine, à raison de 3h30 par jour. La rémunération est fixée à 75 € par semaine.

Cette proposition est offerte aux jeunes de 16 et 17 ans qui souhaitent travailler mais qui ont encore des difficultés à se faire embaucher à cause de leur âge. Cela se fait sur le temps des vacances scolaires.

Cet été, 12 jeunes Guernotais se sont inscrits et travailleront donc dans les différents services : 6 au camping, 4 aux services techniques, 2 aux services administratifs Nous espérons qu'ils seront satisfaits de leur expérience, certainement intéressante à valoriser pour leur CV. Un bilan sera fait à la fin de l'été et l'opération pourra être renouvelée l'an prochain.



ETAT CIVIL

Depuis le 1^{er} Janvier 2021, la commune de Le Guerno a enregistré 7 naissances, 3 mariages et 7 décès

Bienvenue à

Noam, Evan, Léon, Nora, Emy, Rose et Raphaël



LA VIE ASSOCIATIVE

Les amis de l'école Sainte-Anne

L'année scolaire 2020-2021 a été à l'image du printemps 2020, compliquée en raison du virus.

Pour les Amis de l'Ecole, il a été difficile d'anticiper et d'organiser les différentes manifestation et ventes au profit de l'école.

En cette fin d'année scolaire, un repas « Rougail » à emporter a tout de même pu être organisé. Ceux sont 220 repas qui ont été vendus! Nous remercions les vendeurs, toutes les personnes ont commandé des repas, ainsi que « L'Embuscade », « La Salicorne » et « le Four à Bois » qui ont proposé des tickets à la vente.





Cette fois-ci, c'est Frédéric DANION, traiteur à AMBON, qui a préparé les repas à emporter.

Une vente de tickets à gratter pour gagner de jolis lots (un smartphone, un drone, un coffret de coiffure, une caméra embarquée de voiture, un microscope + télescope, un chargeur de batterie nomade, un set d'écouteurs Bluetooth,...) a également été organisée.

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 2 Octobre pour la 2ème édition du Couscous à emporter des Amis de l'Ecole! Nous comptons sur vous.

En attendant, belles vacances d'été à tous. A très bientôt,

L'équipe des Amis de l'Ecole

Contact: <u>lesamisdelecole56@gmail.com</u>

LÉcho de la Poivrière

L'association « l'Echo de la Poivrière» organisera son salon «Vignes-Terre & Mer» le samedi 6 novembre et le dimanche 7 novembre prochain.

Après une année sans manifestation, nous sommes heureux et en droit d'espérer que cette édition pourra se tenir (sans doute avec un protocole sanitaire à respecter, nous verrons cela en temps et en heure) et à nouveau vous accueillir pour de belles découvertes et de belles rencontres avec les producteurs qui ont hâte de revenir dans notre beau village.

Nous comptons sur vous et vous attendons avec impatience.

Toute l'équipe de l' « Echo de la Poivrière »



Comité des fêtes de le Guerno

17 membres élus sièges à l'association pour l'année 2020.

Le bureau

Président : Jean Michel ROUSSE Vice-président : Pascal DANION

Trésorière : Katia BLOYET Secrétaire : Gwendoline HILLAIREAU

Personnes à contacter pour la location (chapiteaux, tables, chaises, podium, fourneaux et vaisselle)

Matériels : Jean Michel ROUSSE - tél : 06 89 18 23 01 ou 02 97 42 84 26

Jean Claude LE GARGASSON - tél : 02 97 67 91 62

Vaisselle : Gwendoline HILLAIREAU - tél : 06 63 69 07 91

Dimanche 25 juillet : PARDON de S^{te} ANNE, annulation des repas midi et soir

ainsi que les animations de la journée, seule l'office religieux

se tiendra à 11h00.

Dimanche 08 aout : VIDE GRENIERS / BROCANTE.

Annulation de cette festivité.

L'annulation des festivités d'été s'est prise en concertation avec M^r Gérard GUILLOTIN maire de notre commune, les mesures sanitaires à mettre en application par rapport à la covid 19 sont trop contraignantes.

Nous ne voulons pas mettre en danger l'association, protéger les membres du conseil d'administration, les bénévoles et le public.

Nous espérons que pour 2022 la crise sanitaire sera dernière nous et que nous retrouverons les animations d'avant.

Nous aurons besoin de l'aide de tous les habitants de Le Guerno.

Bénévoles, membres d'associations, M^r Le Maire, conseillers municipaux, personnel communal et habitants de Le Guerno, nous vous souhaitons à toutes et à tous de bonnes vacances d'été.

Les membres du conseil d'administration Le président Jean Michel Rousse

Breizh Motos Guernotais

Amies motardes, amis motards...

Le beau temps est revenu avec des restrictions moindres mais qui ne nous permettent pas encore de choisir à volonté nos sorties.



Et pour se retrouver quand même, le club a organisé une sortie le 04/07/21 pour ses adhérents et leurs conjoints : départ 13h30 de la salle des sports, direction Piriac, La Turballe, etc...pour une balade de 100 km. Ceux qui voulaient faire un don pour la muco avaient la possibilité de le faire.

Nous espérons pouvoir programmer d'autres sorties, ou vous faire connaître les sorties des autres clubs pour permettre de vous balader.

Le cassoulet du club est toujours d'actualité le 09/10/2021 à Le Guerno.

Voilà pour les nouvelles, prenez bien soin de vous et de vos proches,

Le Bureau

ASSA le Guerno

Une page se tourne en cette fin de saison très particulière et unique on l'espère! Les matchs ont été interrompus très tôt, mais les séniors ont poursuivi leurs entrainements afin de garder la condition physique et l'esprit convivial de se retrouver malgré les gestes barrières imposés par cette crise sanitaire.

ASSA LE GUERNO 1966

Nous espérons laisser cette page derrière nous et regardons déjà vers l'avenir... D'ailleurs, les entrainements ont repris le mardi 22 juin (au lieu de début août habituellement) grâce à Rénaldo qui renouvelle sa mission de dirigeant et entraineur.

Notre assemblée s'est tenue en petit comité et le bureau est réélu : Eric BACONNAIS (président), Jean-Paul MOLLET (trésorier) et Nathalie GUILLAS (secrétaire et responsable jeunes).

Pour les jeunes de l'entente, nous avons pu poursuivre aussi les entrainements du mercredi et certains samedis grâce aux bénévoles présents en alternant les catégories.

Cette saison s'est clôturée par un rassemblement le samedi 19 juin sous forme d'olympiades et la pluie s'est invitée nous contraignant à annuler le pique-nique prévue avec les parents.

Au sein du groupement c'est pareil nous avons pu maintenir des entrainements grâce aux dirigeants respectifs et bénévoles de ces équipes.

Nous remercions les dirigeants (Louis, Martial et Nadia), les bénévoles (Laurent et Jean-Yves pour le temps passé généreusement aux entrainements) et aussi nos petites mains bricoleuses (Didier, Marc et Jean-Michel)! N'hésitez pas à nous rejoindre en tant que joueur ou bénévole, pour renforcer nos équipes déjà en place dans un club familial comme l'ASSA.

Les inscriptions sont ouvertes pour les séniors et les jeunes (à partir de 5 ans et une équipe féminines U13F) pour la saison prochaine avec un tarif adapté pour les renouvellements de licences.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter Eric BACONNAIS (séniors) 06 48 35 55 08 ou Nathalie GUILLAS (jeunes) 06 15 53 21 97

Gym Club Guernotais



Les cours de yoga reprendront en septembre 2021 dans la salle polyvalente. Valérie, la professeur de yoga, proposera à nouveau deux cours par semaine.

Cette année encore, nous avons hélas dû parfois interrompre les cours en salle. Cependant, pour

prendre les choses de manière positive, ces interruptions ont permis la mise en place de cours en ligne (par application Zoom) pour permettre d'offrir des cours tout au long de l'année malgré les différentes mesures sanitaires. Nous avons ainsi pu continuer à pratiquer ensemble durant les coupures. Ces obstacles ont donc permis d'offrir un nouveau service, et ainsi permettre à tous les membres inscrits de suivre les cours, et de garder le lient et le soutien. Plus que jamais nous avons appris à rester flexible!

J'espère que vous pourrez nous rejoindre en septembre pour de nouveaux cours. Les cours accueillent les élèves de tous niveaux. Le cours du jeudi matin (10H00-11H15) est un peu plus doux. Le cours du mardi soir (19H15-20H30) est tous niveaux. Nous pratiquons le Hatha Yoga avec postures, exercices de respiration et relaxation.

En espérant une année plus fluide pour pratiquer ensemble. Les cours reprendront normalement le 14 septembre 2021; deux cours d'essais sont offerts aux nouveaux élèves.

Nous vous souhaitons un bel été

Reprise prévisionnelle des cours de self défense le jeudi 2 septembre au Guerno à 19h00.

LA VIE ÉCONOMIQUE



Ouverture 7 j/7 en juillet et août

Vous trouverez à l'Embuscade les services suivants :

- Bar
- Tabac
- Glaces
- Presse (quotidiens, presse féminine, sports, enfants ...)
- Jeux de grattage
- Loto, Euromillions, Parions sport, Kéno
- Retrait colis : DHL, Colis privé, HoppStore
- Timbre poste
- Retrait bancaires (Crédit Agricole Crédit mutuel Arkéa)
- Paiement PV
- Recharges téléphoniques : SFR, Orange, Bouygues, Lebara
- Recharges monétiques : PCS Mastercard, Cashlib, Transcach
- E-Business : Nike, Netflix, Spotify, Xbox, Nintendo, Playstation



Notre site internet est en ligne depuis le 4 juin : <u>www.aufourabois-leguerno.fr</u>

Voici quelques photos des créations du boulanger dont le Guernotais, la baguette de tradition « La Bel Orianne » et les croissants !

BRANFERÉ



L'île aux tortues : Venez découvrir ce nouvel espace réaménagé à l'entrée du parc qui accueille deux espèces de tortues terrestres inédites à Branféré. Ces tortues de terre peuvent atteindre 1 mètre de diamètre et 50 cm de hauteur!

Les animaux du désert : Cet été, juste derrière l'île aux tortues, partez à la découverte des animaux du désert. Ânes de Somalie, oryx et dromadaires vivent en harmonie dans cette nouvelle plaine qui invite au voyage et à la découverte d'espèces fortement menacées.

Les week-ends famille: Cet été, passez un week-end en famille à Branféré et dormez au centre de vacances du parc. Une formule inédite 2 jours / 1 nuit avec en option une visite privilège du parc après l'heure de fermeture. Devenez les hôtes privilégiés le temps d'un week-end au cœur de la nature! Chambres de 4 à 8 personnes.

A partir de 165 € pour 2 adultes + 1 enfant (accès au parc 2 jours + nuitée + dîner + petit déjeuner inclus). + d'infos sur www.branfere.com





Les Rencontres de Branféré : RDV le 3 et 4 juillet pour les Rencontres de Branféré autour de la biodiversité.



Bonjour à toutes et à tous,

Nous espérons que vous et vos proches vous portez bien après plus d'un an de pandémie. Nous avons pu ouvrir à nouveau notre espace terrasse depuis le 17 mai dernier et nous sommes libérés de toutes les obligations de jauge et d'horaires depuis la fin du mois de juin.

Nous pouvons enfin nous retrouver autour d'un verre, comme avant.

Nous sommes ouverts du mardi au dimanche à partir de 11 heures et fermés les lundis.

Nous vous souhaitons un très bel été.

A bientôt, Ida & Angelo.

Le Brassin Belge, 2 rue de la Paix à Le Guerno 02 97 42 87 16





Page 22

LA VIE ÉCONOMIQUE



PIZZA ROMA

La Pizza Roma, vous accueille en terrasse, à l'intérieur ou à emporter les vendredis, samedis et dimanches soirs.

A partir du 13 juillet, la pizzéria sera ouverte tous les jours, midi et soir, sauf le lundi.

Pour ceux qui se souviennent du temps où il était possible de déguster une saucisse de 30 cm.....

Ce petit retour en arrière sera possible dès cet automne. Des dates seront proposées, et la réservation obligatoire.



Depuis décembre, le salon est ouvert le lundi et le mardi toute la journée.

Le mercredi matin sur rendez-vous à domicile.

Dès cet automne, ouverture du nouveau salon rue des écoles, en ajoutant à l'horaire existant le samedi de 9h à 14h.



Poésie gravée

Imaginer, graver, découper des histoires et les imprimer en couleurs. A travers un monde animal et végétal, l'homme doit réinventer sa sauvagerie, se déguiser, apprivoiser ce qui l'entoure.

Par le dessin et la gravure, Cécile vous emmène dans un univers léger et végétal pour s'inventer des histoires.

Cécile Basecq a installé son atelier au Guerno courant mai 2021, au 2 rue des hospitaliers. Entourée des éléments qui l'inspirent, elle crée ses esquisses à partir desquelles elle va réaliser ses gravures sur cuivre à l'eau-forte et les imprimer à l'aide d'une presse. Elle aime la finesse du traitement et les possibilités de matières et de nuances que cette technique permet.

Vous pourrez découvrir les techniques de gravure et l'impression manuelle et, à l'étage, une exposition des estampes sera visible par tous les visiteurs.

e-commerce : www.atelier-c6l.com

facebook : cbasecq - instagram : atelierc6l

06 70 56 59 34

cecile.basecq@gmail.com













Kerdehun 6190 Le GUERNO 06 13 77 38 43 sebastien.naulo2@orange.fr



Le cabinet ABARTA RH continue de se développer ! Nous avons été certifié Qualiopi en mars de cette année, ce qui nous permet de proposer, en plus de notre activité d'externalisation des ressources humaines, des actions de formation et des bilans de compétences.

Par ailleurs, nous vous informons que le cabinet a déménagé sur la commune de Saint Nolff.

Nous en profitons pour remercier la Mairie, les commerçants, artisans et tous les Gernotais et Guernotaises pour leur accueil chaleureux!

Nous vous souhaitons bonne continuation et à très bientôt!



Guénaëlle BERGEAULT et Guillaume BEAUDET

La collecte sélective

LES SACS JAUNES

COLLECTE EN PORTE A PORTE ou DEPOT EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE

Sur la majeure partie du territoire d'Arc Sud Bretagne, la collecte sélective des emballages recyclables est effectuée en porte à porte. Le tri est important car les agents de collecte ont pour consigne de laisser les sacs jaunes comportant d'importantes erreurs de tri.

Un calendrier annuel des jours de collecte pour chaque commune est réalisé chaque année. Il est disponible en Mairie, à la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne ou sur les sites internet des collectivités. Il est primordial de le respecter pour le dépôt de vos sacs jaunes dans la rue.

Si le camion de collecte ne vient pas jusqu'à chez vous, vous devez déposer vos emballages recyclables dans un des points d'apport volontaire présents sur votre commune. Tous les emplacements sont indiqués sur le site internet d'Arc sud Bretagne (https://www.arc-sud-bretagne.fr/déchets) ou sur l'application « Guide de tri ».

INFOS EN PLUS

Petit rappel des consignes de tri obligatoires :

- Les bouteilles et flacons en plastiques de type :
 - Alimentaire jusqu'à une contenance limite de 5 litres (bouteilles d'eau, jus de fruits...)
 - Produits d'hygiène (shampooings, ...)
 - Produits d'entretiens non nocifs ou dangereux
- Les emballages en aluminium ou acier type boites de conserves bien vidées, barquettes alu ou aérosols (déodorants par exemple)
- Les petits cartons ou cartonnettes autorisés jusqu'au baril de lessive non souillés ou humides
- Les briques alimentaires type lait ou jus de fruits

Attention, le papier et les journaux, revues et magazines sont à séparer des emballages.

STOP AUX DEPOTS AU PIED DES BORNES.

POUR LA SANTÉ DE TOUS, LA SALUBRITÉ ET LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT, STOP AUX INCIVILITÉS!

Le dépôt des déchets, en vrac ou en sacs au pied de bacs de collecte des ordures ménagères est interdit, conformément au règlement de collecte qui régit le territoire d'Arc Sud Bretagne.

Chacun est appelé au respect des consignes pour l'utilisation des points d'apport volontaire :

- Conteneur « verres » : Les déchets en verre déposés (pots, bocaux et bouteilles) doivent être vidés, en vrac et sans sac. Il est inutile de laver le verre avant de le jeter.
- Conteneur « papiers » : tous les papiers (journaux, magazines, prospectus, lettres, enveloppes, annuaires, livres, cahiers non broyés ni déchirés) sont acceptés en vrac et non mouillés.
- Conteneur « emballages recyclables » : les bouteilles et flacons en plastique, les cartonnettes, les emballages en acier et en aluminium doivent être déposés en vrac et sans sac. Ils ne doivent comporter ni polystyrène, ni film plastique.
- Conteneur « ordures ménagères » : ils doivent impérativement être jetés dans des sacs fermés. C'est la condition pour éviter les mauvaises odeurs. Le volume des sacs ne doit pas excéder 30 litres.

INFOS EN PLUS

Tout déchet déposé à un endroit non conforme constitue une infraction : l'abandon de déchets sur la voie publique est interdit et les contrevenants sont passibles d'une contravention de 3ème classe.





Arc Sud Bretagne devient Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM)

PRISE DE LA COMPÉTENCE MOBILITÉ

LA LOI D'ORIENTATION DES MOBILITÉS (DITE LOI LOM), DU 26 DÉCEMBRE 2019, TRANSFORME EN PROFONDEUR LA POLITIQUE DES MOBILITÉS SUR LE TERRITOIRE, AVEC UN OBJECTIF SIMPLE : DES TRANSPORTS À LA FOIS PLUS FACILES, MOINS COÛTEUX ET PLUS PROPRES.

Cette loi donne la priorité aux transports quotidiens et aux nouvelles solutions pour se déplacer plus facilement, avec une volonté de tirer parti de la révolution numérique, pour proposer de nouveaux services aux usagers. Elle vise également le développement de transports plus propres, avec notamment l'inscription dans la loi de la fin de la commercialisation des voitures à énergies fossiles carbonées d'ici 2040, le déploiement de la recharge électrique...

La loi LOM a invité les Communautés de Communes à se prononcer avant le 31 mars 2021 sur la prise de compétence mobilité.

En effet, les intercommunalités ont été identifiées comme l'échelon privilégié pour exercer cette compétence.

Dans l'hypothèse de cette prise de compétence « mobilité », Arc Sud Bretagne, avec l'expertise de 2 cabinets d'étude, a identifié plusieurs enjeux de mobilité spécifiques sur le territoire, notamment :

- Une population vieillissante,
- Des jeunes sans véhicule,
- Une part importante d'« autosolisme » (1 personne seule dans sa voiture) pour les trajets du quotidien.



COVID 19 LA VACCINATION SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ENVIRON 7000 VACCINATIONS GRÂCE AUX CENTRES DE VACCINATION

En janvier dernier, en l'espace d'une semaine, un centre de vaccination a été monté sur Muzillac grâce à la forte mobilisation des professionnels de santé libéraux, des pharmaciens, de la commune de Muzillac et de la Communauté de Communes. Arc Sud Bretagne a mis à disposition ses locaux, du mobilier ainsi que du personnel, afin qu'une petite dizaine de personnes soit présente chaque jour de la semaine pour accueillir les patients. Les élus du territoire se sont mobilisés et assurent bénévolement un pré-accueil à l'extérieur du centre.

Installé dans les locaux de l'Accueil de Loisirs Vacances à la Carte, sans impact pour les enfants, puisque ce service a déménagé juste à côte et maintient le programme d'activités prévu, le centre de vaccination a permis dès la fin mai d'atteindre l'injection de plus de 10 000 doses!

Afin d'accélérer la vaccination sur le territoire de la Communauté de Communes, ce dispositif a été dupliqué temporairement par les élus du secteur de La Roche-Bernard. Un centre éphémère de vaccination, destiné aux personnes de plus de 70 ans ou aux personnes de plus de 50 ans présentant des risques de comorbidité, a été installé dans la salle de sport de Nivillac, mise à disposition par Arc Sud Bretagne. De nombreux acteurs du canton ; les professionnels de santé (médecins, infirmiers, pharmaciens), l'Espace Autonomie Est Morbihan, les élus et agents des collectivités, la Communauté de Communes, ses communes et les trois communes morbihannaises de Cap Atlantique, les bénévoles, les associations, les pompiers se sont collectivement mobilisés, sans dispositif Doctolib et avec la volonté de vacciner ses habitants. Les communes ont complété leur planning respectif réparti au prorata de leur population d'aînés et appelé un à un les candidats au vaccin. Il a fallu ensuite trouver le matériel (médical, paramédical, informatique, mobilier, protection de sol, barnum...) et le mettre en place en respectant les consignes sanitaires, puis ouvrir le centre aux candidats au vaccin en optimisant les 80 flacons mis à disposition par l'Agence Régionale de Santé.

Du 15 au 17 avril, en seulement 3 jours, ce centre éphémère a pu réaliser 953 1ères injections au lieu des 750 prévues initialement! La seconde injection s'est déroulée du 20 au 22 mai dernier.

Bruno LE BORGNE, Président de la Communauté de Communes, remercie l'ensemble de personnes sans lesquelles ces deux opérations n'auraient pas été possibles.

Ce centre éphémère a prouvé la capacité du territoire à s'organiser dans un délai très court au service de ses habitants. Les relations nouées avec les acteurs de la santé permettent d'entrevoir de prochaines collaborations au service des habitants d'Arc Sud Bretagne.

ARC SUD BRETAGNE

Tourisme Arc Sud Bretagne

Nos éditions touristiques sont disponibles gratuitement dans nos 3 bureaux.

Notre Magazine de destination

Il reprend les points forts de notre territoire déclinés en plusieurs thèmes : des idées d'expériences à vivre, une rubrique « ce n'est que pour les enfants », un carnet d'adresses (hébergements, loisirs, restauration, commerces, marchés et infos pratiques) et la carte touristique.







DAMGAN LA ROCHE BERNARD

tourisme

Le Guide Festivités

Chaque été, l'Office de Tourisme édite un agenda des animations proposées sur notre territoire. Cette année encore, malgré les incertitudes liées à la crise sanitaire, **3 Guides été seront édités, couvrant les mois de juillet, août et septembre.**

Nous proposons également à la vente topos guides randonnées et VTT

5 € le pack de 19 circuits. 0,50 € à l'unité



Profitez de notre service billetterie, super pratique et malin!

Evitez les files d'attente, réservez chez nous vos croisières, loisirs, sorties nature et autres parcs de loisirs. Profitez de tarifs préférentiels sur plusieurs billetteries. Exemple : Parc de Branféré 2 € d'économie sur un billet d'entrée.

Un réflexe! damgan-larochebernard-tourisme.com

(313 000 visiteurs en 2020)

Agenda festif et culturel, circuits de randonnée, idées d'activités et d'expériences à vivre en famille, avec vos amis, le temps d'une journée, d'un week-end, d'une semaine, bonnes adresses gourmandes...

Fan du territoire

Découvrez la rubrique " Carnet de voyage " et le récit de nos expériences locales.

Vous aussi, racontez-nous vos expériences et nous les publierons sur notre site!

Partagez aussi vos photos et vos vidéos sur le compte Instagram de l'Office de Tourisme <u>#visit bretagnesud</u>

Partagez aussi vos photos et vos vidéos sur le compte Instagram de l'Office de Tourisme #visit bretagnesud







Découvrir le patrimoine hors des sentiers battus

L'Office de Tourisme vous propose tout l'été de partir à la découverte de nos communes classées et autres trésors du patrimoine, au travers de visites insolites. Suivez notre guide, Cécile, seul, entre amis ou en famille et devenez acteur de votre visite. Tarifs : Adulte : 5 €. Enfant de 8 à 16 ans : 3 €

Programme auprès de l'Office du Tourisme et sur www.tourisme-damgan-larochebernard-tourisme.com

INFORMATIONS DIVERSES



La commune de Le Guerno compte 4 assistantes maternelles agréées en activité dont 2 d'entre elles travaillent au sein de la Maison des Assistantes Maternelles.

Les assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent fréquentent activement les mati-

nées itinérantes du Relais.

Deux associations sont intervenues avant l'été au Guerno :

- un temps d'éveil à la nature (découvrir, sentir, toucher différentes plantes pour le plaisir des petites mains, avec l'association Artizan)
- une séance d'éveil musical (avec la compagnie l'œuf & la poule).

Le Relais poursuit son partenariat avec l'Issat de Redon pour la mise en œuvre de formations en semaine. Cette année, les assistantes maternelles ont sélectionné diverses thématiques :



- Comprendre les émotions pour mieux accompagner l'enfant au quotidien,
- Sensibilisation à l'environnement et activités à moindre coût,
- Prendre soin de soi et prévenir l'épuisement professionnel
- Sauveteur Secouriste du Travail.

Ces temps de formation sont appréciés pour se ressourcer, partager leurs expériences et conforter leurs connaissances professionnelles.

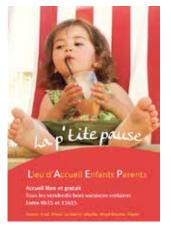
Le Relais est aussi un lieu d'informations et d'écoute pour les parents et futurs parents sur la recherche d'un mode d'accueil, les aides, le contrat et le statut de particulier employeur. Contact : ram@muzillac.fr ; 02 97 48 68 31

IAFP

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents « La P'tite Pause », lieu d'échanges et de rencontres, est ouvert le vendredi matin au Clos des Moines, salle du Dojo à Muzillac. Ses objectifs sont :

- Prendre un temps avec son enfant, jouer avec lui
- Prendre un temps pour soi, faire une pause dans le quotidien
- Rencontrer, partager, s'informer, échanger avec d'autres parents et les deux accueillantes

La fréquentation est importante malgré le protocole sanitaire : 23 familles (soit 26 enfants) dont 11 nouvelles ont fréquenté le service depuis janvier 2021. La jauge étant limitée il est nécessaire de s'inscrire (02.97.48.68.31 ou laep@muzillac.fr





Centre d'Accueil et de Permanence des Soins (C.A.P.S.) CAPS Centre Hospitalier Basse Vilaine 2 Rue de la piscine 56130 NIVILLAC

RAPPEL

Le CAPS est une association regroupant des médecins du secteur, il prend le relais des cabinets médicaux ouverts en journée.

En effet, le soir et le week-end, le médecin de garde au CAPS peut recevoir les patients après avoir été régulés par le 15.

Avant de vous déplacer au CAPS de Nivillac, vous devez impérativement appeler le 15 (service de régulation du SAMU).

Le médecin de garde vous accueillera :

- . du lundi au vendredi (soirs uniquement) : de 20 h à Minuit
- . le samedi : de 14 h à 18 h et de 20 h à 23 h
- . le dimanche et les jours fériés : de 9 h à 12 h et de 16 h à 22 h.

Services à domicile et de proximité

Des prestations de l'association AMPER

Créée à l'initiative de la MSA, l'association AMPER affiche 25 ans d'expérience.

Ses équipes professionnelles proposent des prestations d'aide à la personne, de portage de repas, d'entretien du logement, de garde d'enfants et de jardinage dans le département du Morbihan et simplifient ainsi le quotidien de plus de 3500 bénéficiaires.

Les interventions se font auprès de personnes âgées, personnes handicapées mais également auprès d'actifs. AMPER peut également intervenir à domicile après une hospitalisation dans le cadre des heures mutuelles (prise en charge totale par votre mutuelle).

Avec l'arrivée de la COVID 19 et son impact sur les conditions de vie quotidienne, les équipes d'AMPER sont aujourd'hui fières d'avoir réussi à maintenir leur présence sur l'ensemble des territoires. Elles sont restées mobilisées afin d'assurer la pérennité du service et se sont adaptées aux différents protocoles sanitaires et cela depuis Mars 2020. Ainsi, L'assistance aux publics les plus fragiles a été maintenue en garantissant la sécurité de chacun.

Cette crise a renforcé le fait que le maintien à domicile d'une personne est un enjeu essentiel. Les prestations de livraison de repas, d'aide à l'entretien du domicile, d'accompagnement aux gestes de la vie quotidienne constituent une réponse efficace à cette problématique.

La présence des intervenants, au-delà de la réalisation de la prestation, permet de conserver un lien social, notamment auprès des personnes les plus isolées.

C'est une solution qui permet de rester indépendant et de continuer à vivre chez soi en toute sérénité.

Des aides financières peuvent être obtenues auprès des caisses de retraite, des mutuelles ou du Conseil Départemental. Les prestations d'AMPER entrent dans le champ des « services à la personne » et ouvrent donc droit au crédit d'impôts de 50%.

Pour plus d'informations **02 97 46 51 97** ou mail <u>contact@amper-asso.fr</u> <u>www.amper.asso.fr</u>



3 des 11 agents AMPER, Jean-Philippe MALEFANT, Emilie MACE, Elodie LE DUC

INFORMATIONS DIVERSES



Bulle d'Air, un service d'aide au répit pour les aidants

Pour les aidants accompagnant quotidiennement un proche fragilisé par l'âge, la maladie ou le handicap, il est souvent difficile de s'organiser pour s'absenter ou se reposer. Le dispositif Bulle d'Air permet aux aidants d'envisager de passer le relais pour souffler un peu. Il consiste en l'intervention d'un professionnel, appelé « relayeur », auprès de la personne aidée, à son domicile.

La MSA Portes de Bretagne a décidé de déployer le dispositif sur son territoire et l'association AMPER a été désignée pour mettre en œuvre le service en 2021. Les premiers territoires concernés par cette nouvelle offre de services sont « Pontivy Communauté », « Golfe du Morbihan Vannes Agglomération » et le secteur d'Auray, avant une extension progressive à tout le département au plus tard fin 2021.



Grâce au service Bulle d'air©, vous profitez « à la carte » d'un service spécialiste du répit à domicile

- En journée (à partir de 3 heures consécutives minimum),
- De nuit.
- Ou 24h/24 durant un week-end, une semaine ou plus
- Ponctuellement ou de façon régulière

Durant votre absence, un professionnel de confiance, sélectionné et mandaté par nos soins, prend votre relais auprès de votre proche dans sa vie de tous les jours : compagnie, courses, repas, jeux, aide aux gestes quotidiens, sorties...

Qui peut bénéficier de Bulle d'Air et comment?

Tous les aidants, ressortissants MSA ou non, peuvent solliciter le dispositif Bulle d'Air en contactant AMPER au **02 97 46 51 97** ou bulledair@amper-asso.fr. Un diagnostic des besoins et une évaluation financière est réalisée avec l'aidant par un référent AMPER, au domicile de la personne aidée. L'intervention peut ensuite être rapidement programmée. Une aide financière des Caisses de Retraite est possible et une réduction d'impôt de 50% peut être appliquée.

Qui peut devenir relayeur?

Tout salarié à temps partiel, retraité ou étudiant et justifiant d'une première expérience auprès d'un public fragilisé.

Pour en savoir plus, contactez AMPER par mail : rh@amper-asso.fr ou par téléphone : **02 97 46 56 I l** et sur amper.asso.fr



pour mieux vous occuper de votre proche

